



Assemblée générale

Distr. générale
19 août 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session
Point 19 de l'ordre du jour provisoire*
Développement durable

Les technologies agricoles au service du développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

À la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, les Chefs d'État et de gouvernement ont réaffirmé leur détermination à affranchir d'urgence l'homme de la faim et de la pauvreté. Il y a de plus en plus consensus sur le fait que la solution des difficultés actuellement inhérentes à la réalisation de cette vision implique le passage à des systèmes agricoles et alimentaires durables et résilients permettant d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de contribuer à l'élimination de la pauvreté et de protéger les ressources naturelles, le but étant de favoriser un développement équitable pour tous. Les technologies agricoles au service du développement ont un rôle capital à jouer à cet égard. L'accès aux technologies à forte intensité de capital est inégalement réparti, en particulier dans les pays en développement, d'où la nécessité d'accroître la capacité d'utilisation des technologies à forte intensité de connaissances. Les interventions efficaces à cet effet nécessitent des approches améliorées et innovantes à l'égard du développement, du transfert et de la diffusion de pratiques agricoles durables qui soient résilientes, accessibles et bénéfiques pour les personnes les plus vulnérables, notamment les hommes et les femmes petits exploitants agricoles. Il est donc impératif de créer un environnement favorable et de mettre en place les mesures d'incitation appropriées pour ce passage à des systèmes alimentaires durables.

* A/68/150.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Contexte élargi et difficultés de la production alimentaire durable	3
III. État actuel et tendances des technologies agricoles dans les pays en développement	9
IV. Les perspectives	15

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi comme suite à la résolution 66/195 de l'Assemblée générale, intitulée « Les technologies agricoles au service du développement », dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-huitième session un rapport sur la mise en œuvre de ladite résolution.

2. À la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil), en juin 2012, les Chefs d'État et de gouvernement ont renouvelé leur engagement en faveur du développement durable et de la promotion d'un avenir durable sur les plans économique, social et environnemental pour notre planète comme pour les générations actuelles et futures, et réaffirmé leur détermination à affranchir d'urgence l'homme de la faim et de la pauvreté¹.

3. Dans son « Défi faim zéro », le Secrétaire général exhorte les États Membres et tous les partenaires à redoubler d'efforts pour inscrire dans la réalité cette initiative visant à mettre fin à la faim en réalisant les objectifs suivants : 100 % d'accès à une alimentation adéquate toute l'année; pas d'enfant de moins de 2 ans souffrant d'un retard de croissance; tous les systèmes agroalimentaires sont durables; 100 % d'augmentation de la productivité et des revenus des petits exploitants; et pas de gaspillage ni de pertes de produits alimentaires.

4. Il y a de plus en plus consensus sur le fait que la solution des difficultés actuellement inhérentes à la réalisation de cette vision implique le passage à des systèmes agricoles et alimentaires durables et résilients permettant d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de contribuer à l'élimination de la pauvreté et de protéger les ressources naturelles, afin de favoriser un développement équitable pour tous. Pour réussir ce passage, il faut un environnement favorable comportant notamment la mise au point, le transfert, la diffusion et l'application de technologies et de pratiques agricoles durables.

5. Le présent rapport est consacré à un examen de la situation actuelle et des tendances qui se dessinent en matière de technologies agricoles et à un exposé des idées qui ont été avancées pour faciliter cette évolution vers des systèmes agricoles durables.

II. Contexte élargi et difficultés de la production alimentaire durable

6. Le passage à une production agricole durable et à la sécurité alimentaire impose de prendre en compte le contexte plus large dans lequel les systèmes de production alimentaire s'inscrivent et les contraintes qui pèsent sur ces systèmes. Il faut en particulier prendre en considération ces facteurs importants que sont la dégradation des sols, la concurrence pour les terres, la perte de diversité biologique, la gestion des ressources naturelles, les changements climatiques et le rôle et les besoins des petits exploitants agricoles, notamment les femmes rurales.

¹ Résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe, par. 1 et 2.

Dégradation des sols

7. Le monde compte actuellement 5 milliards d'hectares de terres disponibles pour l'approvisionnement alimentaire, dont 1,5 milliard utilisé pour les cultures permanentes et autres et 3,5 milliards d'herbages, de pâturages et de steppe à usages extensifs. Près de 2 milliards d'hectares correspondent à des sols dégradés par une utilisation intensive et peu judicieuse, dégradation qui se poursuit à un rythme annuel de pertes se montant à 400 milliards de dollars des États-Unis. Entre 80 et 90 % des 868 millions de personnes en état d'insécurité alimentaire habitent des régions où les sols sont fortement dégradés ou appauvris.

8. Le développement de l'agriculture intensive au cours de la « Révolution verte » a permis de doubler la production céréalière en l'espace de 40 ans avec une augmentation de 12 % seulement de la superficie totale cultivée. Des différences notables sont toutefois à relever à l'échelon régional : en Asie, les augmentations de rendement ont été obtenues par l'intensification et par un surcroît d'irrigation, alors qu'en Afrique, la plupart des augmentations de rendement ont été obtenues par une agriculture extensive. La superficie consacrée à la production céréalière a augmenté de près de 80 % en 40 ans en Afrique.

9. La faible fertilité des sols est la contrainte la plus cruciale qui limite la productivité agricole dans l'Afrique subsaharienne, le stress hydrique des sols entraînant une baisse de la productivité de 85 % des sols sur le continent. En Asie du Sud-Est, on estime à 5,4 milliards de dollars la perte annuelle de productivité imputable à l'érosion par l'eau et à 1,8 milliard de dollars celle imputable à l'érosion par le vent.

Concurrence pour la terre

10. À l'échelle mondiale, tant les terres fertiles que les terres disponibles pour l'agriculture en général sont allées en se raréfiant sous l'effet de pratiques de culture peu viables et d'une intensification de la concurrence pour les terres productives résultant de facteurs tels que les acquisitions de vastes superficies de terres et la pression des biocarburants.

11. La conversion de certains produits alimentaires à des usages autres qu'humains (l'alimentation des animaux par exemple) est un autre facteur de concurrence pour les terres productives. Une part non négligeable de la production céréalière mondiale est certes aujourd'hui consacrée à nourrir les animaux mais au moins 11 % de la production mondiale de maïs est consommée par les automobiles et les camions sous forme de biocarburant, à l'instar de nombre d'autres cultures vivrières telles que le soja, le colza et la canne à sucre.

Pertes et gaspillage de produits alimentaires

12. À l'heure actuelle, on produit plus du double de la quantité de calories nécessaire à l'échelle mondiale mais 30 à 40 % de cette production totale de vivres se perd avant de pouvoir être consommée. Les consommateurs des pays riches gaspillent chaque année, presque autant de produits alimentaires (222 millions de tonnes) que la totalité de la production alimentaire nette de l'Afrique subsaharienne (230 millions de tonnes). Dans les pays riches, cette déperdition intervient essentiellement au stade du commerce de détail et de la consommation, tandis que dans les pays pauvres, elle s'explique par le recours à de mauvaises technologies

d'après-récolte, notamment au stade du traitement, du stockage et de la préservation. Selon une étude du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, au Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, près d'un tiers de l'ensemble des produits alimentaires achetés n'est pas consommée, tandis qu'aux États-Unis d'Amérique, les produits alimentaires gaspillés représentent près de 13 % du total des déchets solides collectés par les voiries municipales, selon l'Agence pour la protection de l'environnement de ce pays. La Banque mondiale signale que dans les régions en développement, les pertes physiques annuelles de céréales avant traitement seraient de l'ordre de 10 à 20 %, soit un total de 1,6 milliard de dollars, ou 13,5 % environ de la production céréalière totale annuelle, chaque année.

Impacts environnementaux

13. Le coût environnemental de la réussite économique du processus d'intensification agricole des dernières décennies est loin d'être négligeable. Depuis les années 1960, l'utilisation d'engrais à l'échelle mondiale a augmenté de près de 700 %. En 2009, la part de l'azote dans le total des engrais NPK utilisés avait atteint 74 %, soit deux fois le taux moyen d'azote nécessaire pour les plantes (37 %), entraînant une acidification des sols, une baisse de leur teneur en humus essentiels et, au bout du compte, une déperdition de leur viabilité économique.

14. L'intensification agricole a eu d'autres effets préjudiciables, la salinisation et la perte de fertilité des sols et le surpâturage, ainsi que des impacts qui dépassent le simple cadre de la terre cultivée et ont trait notamment à l'utilisation non viable de l'eau, aux émissions de gaz à effet de serre et les écoulements de produits chimiques, qui aboutissent à l'eutrophication des sols et la création de zones mortes à l'embouchure des fleuves. Ces difficultés environnementales se traduisent par un rendement décroissant de l'utilisation d'engrais synthétiques et un ralentissement de la croissance des rendements agricoles.

Pertes de biodiversité

15. La diversité biologique est d'une importance capitale pour la production alimentaire durable mais elle est désormais en péril. Il y a encore à l'heure actuelle bien plus de 50 000 plantes comestibles de par le monde mais, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à peine 150 d'entre elles sont exploitées, dont trois, à savoir le riz, le maïs et le blé, assurent à elles seules plus de la moitié de l'alimentation mondiale. Notre alimentation est assurée à 90 % par 15 plantes. Reflétant les concentrations sur le marché mondial des semences, la vaste gamme de cultivars adaptés à la diversité des conditions de culture s'est réduite sous l'effet de la domination d'un petit nombre de cultivars à fort rendement utilisés dans le monde entier. L'on estime ainsi qu'à l'échelle mondiale, 75 % de l'ensemble des cultivars ayant une utilité économique ont disparu des exploitations agricoles. Des évolutions comparables sont constatées en ce qui concerne le bétail, avec des conséquences similaires.

16. La concentration peut certes permettre des économies d'échelle mais aussi entraîner une élévation du niveau de risqué. La biodiversité prémunit contre les problèmes phytosanitaires et renforce la productivité, l'adaptation et l'entretien des fonctions écosystémiques. Le manque de diversification au niveau de l'exploitation

agricole ne peut qu'accroître la vulnérabilité et la marginalisation des petits exploitants.

17. Chaque espèce qui disparaît emporte avec elle du matériel génétique potentiellement précieux, avec pour conséquences la perte de l'accès à des caractéristiques génétiques potentiellement utiles et la mise en péril de la diversité nutritionnelle, importante pour la santé, du fait de la domination d'un nombre de plus en plus restreint de cultures vivrières dans le système de recherche et de formation. Certains pays à faible revenu sont fortement tributaires d'une culture vivrière et nombre d'entre eux sont importateurs nets des produits de cette culture. À titre d'exemple, le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat signale que le riz représente plus des trois quarts de l'apport calorique pour les habitants du Bangladesh, du Cambodge et du Myanmar, tandis qu'au Malawi, en Zambie et au Lesotho, le maïs fournit bien plus de la moitié des calories consommées.

Utilisation et gestion de l'eau

18. Les pratiques industrielles de culture actuelles, l'accroissement de la population et l'urbanisation ont débouché sur une moindre disponibilité de l'eau, alors même que la demande ne cesse de croître. À l'heure actuelle, 70 % de l'eau utilisée par l'humanité est consacrée à l'irrigation. Dans des pays ou régions tels que la Chine, l'Inde, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et l'Amérique du Nord, les eaux souterraines s'épuisent plus vite qu'elles ne se reconstituent. Selon la FAO, l'épuisement des aquifères est imputable à 93 % à l'agriculture, et les superficies irriguées de terres cultivées dans les pays à faible revenu devraient augmenter de 20 % d'ici à 2030. L'on s'attend également à ce que les effets du changement climatique accentuent ces tendances, sous l'effet de la hausse des températures et des modifications des schémas de précipitation. L'eau constitue tout particulièrement un problème pour les cultivatrices pauvres, qui représentent une large proportion de la population agricole dans nombre de pays, parce qu'elles n'ont pas accès à des systèmes d'irrigation à petite échelle abordables.

Changement climatique

19. Les estimations actuelles de l'impact du changement climatique sur l'agriculture mettent en lumière une pression accrue sur les sols, les cycles et l'utilisation des ressources en eau et la production de l'agriculture et de l'élevage. L'on s'attend à ce que la fréquence et l'intensité plus grandes des événements climatiques extrêmes accélère l'érosion des sols et le ruissellement. Des températures plus élevées devraient accroître le taux de rotation des matières organiques, ce qui aurait des répercussions préjudiciables sur la composition des sols et leur capacité de rétention de l'eau et, parallèlement, affecterait la santé des plantes, des animaux et des agriculteurs, favoriserait la multiplication des ravageurs et réduirait l'approvisionnement en eau, le tout aboutissant à un risque plus élevé d'extension de la désertification et de la dégradation des sols. Par ailleurs, l'élévation des niveaux d'ozone sera préjudiciable à des cultures essentielles et affectera la qualité nutritionnelle de divers produits alimentaires.

20. Selon les estimations actuelles, le changement climatique augmentera les vulnérabilités sur l'ensemble du système de production alimentaire et nécessitera

des investissements massifs, dans les routes, dans l'efficacité et l'expansion de l'irrigation et dans la recherche agricole, pour éviter que la nutrition en pâtisse.

Petits exploitants agricoles et femmes rurales

21. Il ressort de l'Évaluation internationale des connaissances agricoles, de la science et de la technologie au service du développement que l'élimination des obstacles à l'innovation et l'amélioration des systèmes de culture en vue de leur adaptation à la situation environnementale, économique, sociale et culturelle des petits exploitants agricoles dans les pays pauvres en ressources, tout en veillant au caractère équitable et approprié du système de définition des prix des produits agricoles, sont des éléments essentiels pour soutenir les petits exploitants et réaliser une agriculture durable.

22. Les gros exploitants agricoles bénéficient généralement d'un meilleur accès aux terres irriguées, aux engrais, aux semences et au crédit, ce qui permet une adoption rapide des technologies à forte intensité de capital. Au cours de la « Révolution verte », le manque de terres agricoles irriguées ou non irriguées mais à fort potentiel a freiné l'adoption de telles technologies, qui a été relativement tardive pour de nombreux petits exploitants agricoles, en Asie par exemple. Un enseignement important en a été tiré, à savoir que le manque de diversification au niveau des exploitations accroît généralement la vulnérabilité et la marginalisation des petits exploitants.

23. Les femmes constituent 50 % de la main-d'œuvre agricole dans l'Afrique subsaharienne et l'Asie orientale, contre 20 % en Amérique latine. Or, par rapport aux hommes dans toutes les régions en développement, elles n'ont pas accès à nombre d'intrants et de services productifs tels que la terre, le bétail, l'éducation, la main-d'œuvre, la vulgarisation agricole, les services financiers et les technologies. Selon les estimations de la FAO, la résorption de cet écart entre les sexes augmenterait les rendements féminins de 20 à 30 % et la production agricole mondiale de 2,5 à 4 %. Ce surcroît de productivité pourrait réduire de 12 à 17 % la proportion de personnes souffrant de la faim dans le monde.

Un ensemble plus vaste de politiques

24. Nombreux sont certes ceux qui reconnaissent l'effet multidimensionnel positif des pratiques durables en matière de systèmes alimentaires sur l'économie, la société et l'environnement mais l'apport d'un tel effet demeure peu récompensé, en particulier dans les pays en développement. Cet effet comporte notamment des avantages écosystémiques tels que la conservation des sols et de la biodiversité, la pollinisation, les moyens phytosanitaires naturels, la gestion des bassins et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il comporte aussi des avantages socioéconomiques tels que le renforcement des communautés rurales et du développement rural, l'amélioration de l'égalité entre les sexes, la réduction de la pauvreté et la création d'emplois, tous ces facteurs pouvant inciter les acteurs du système alimentaire à adopter des pratiques plus durables.

25. Les politiques commerciales et économiques internationales peuvent avoir des effets tant positifs que négatifs au regard de différents objectifs de développement et de durabilité. L'organisation du système commercial et l'accès aux marchés nationaux et internationaux influent sur la manière dont les produits de base agricoles et les produits agroalimentaires sont produits, distribués et consommés, et

ils ont d'importantes conséquences pour la redistribution des biens et des avantages. Certes, la majorité des produits agricoles n'entrent pas dans le commerce international mais les prix mondiaux influent sur les prix intérieurs.

26. Dans les dernières décennies, le désintérêt des pouvoirs publics pour l'agriculture dans les pays en développement, alors même que les besoins alimentaires de ces pays allaient en augmentant, s'ajoutant aux distorsions introduites par les subventions, a conduit un certain nombre de pays en développement à passer du statut d'exportateur net à celui d'importateur net de vivres, de céréales en particulier. Selon la FAO, la trajectoire actuelle donne à penser que les pays en développement risquent fort d'être d'ici à 2030 encore plus tributaires des importations, dont le volume annuel serait de l'ordre de 265 millions de tonnes, soit près de trois fois leur niveau actuel.

27. La libéralisation et la déréglementation du commerce ont approfondi l'intégration à l'économie mondiale de nombreux pays précédemment adeptes du contrôle des marchés. La plus grande ouverture des marchés a contribué à la diversification des produits et des fournitures, à la création de nouvelles possibilités d'accès aux marchés et à la réalisation de gains de productivité résultant d'un avantage comparatif. Toutefois, les avantages de la libéralisation du commerce se payent aussi, en particulier pour les producteurs moins aisés qui doivent s'adapter à l'apparition d'un nouveau contexte concurrentiel qui leur est souvent moins favorable. Le caractère de plus en plus mondial des marchés et du commerce agricoles pose un défi pour l'agriculture fonctionnant à plus petite échelle.

28. La détermination exprimée en 2005 dans la Déclaration ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au sujet de l'élimination de toutes les formes de subventions à l'exportation et des disciplines sur toutes les mesures à l'exportation d'effet équivalent fin 2013 au plus tard il n'a pas été suivie d'effet. Par ailleurs, l'escalade des tarifs à l'importation (qui augmentent avec le degré de transformation des produits agricoles) n'incite pas les pays en développement à exporter des produits transformés, ce qui peut provoquer le report, l'arrêt, voire la réduction, de la valeur ajoutée induite par le processus de transformation des produits et contraindre les pays en développement à renoncer aux avantages qu'ils pourraient en tirer sur le plan de l'économie locale et des possibilités d'emploi.

29. La question de la volatilité des prix des produits alimentaires est source de difficultés supplémentaires et urgentes pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance en milieu rural. Les cours des produits alimentaires étant de plus en plus instables depuis quelques années, comme en témoignent les flambées soudaines des prix et autres chocs du même ordre, l'investissement devient de moins en moins prévisible, donc plus risqué². La grande majorité des agriculteurs et des communautés rurales étant tributaires de l'agriculture pour leur survie, la volatilité des prix peut exacerber la pauvreté et la faim, voire provoquer des émeutes ou des conflits intraétatiques, comme on a pu le constater avec la crise des prix alimentaires de 2008.

² Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, *Volatility des prix et sécurité alimentaire (Rome, 2011)*.

III. État actuel et tendances des technologies agricoles dans les pays en développement

30. Depuis le milieu du XX^e siècle, les pays industrialisés comme les pays en développement ont connu une croissance considérable de la production et, à l'exception très notable de l'Afrique subsaharienne, de la productivité agricole. Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement, les investissements publics et privés dans les technologies des composants modernes ont accru la productivité au niveau de l'exploitation agricole par la mise au point et la bonne diffusion de semences hybrides, le développement de l'irrigation et l'adoption d'intrants non organiques tels que les pesticides synthétiques et les engrais azotés.

31. Ces investissements ont notablement contribué à la sécurité alimentaire et au développement socioéconomique jusqu'à la fin du XX^e siècle. Selon la Banque mondiale, l'augmentation de la production et de la productivité agricoles au niveau des exploitations qui en est le résultat a provoqué une baisse importante des taux de pauvreté, en diminuant le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté d'un dollar par jour trois fois plus vite que ne le faisait la croissance des secteurs autres que l'agriculture. Il n'en demeure pas moins que l'adoption des technologies agricoles dans les pays en développement a principalement concerné les cultures de rapport et les exportations d'aliments pour animaux, d'où une moindre contribution à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté et une incapacité de traduire la croissance en amélioration générale de la nutrition.

Variétés de cultures et systèmes semenciers

32. La FAO a indiqué que les variétés à fort rendement de maïs, de blé et de riz ont permis d'améliorer la nutrition en augmentant les revenus et en faisant baisser les prix des produits alimentaires de base. Selon les modèles de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, sans l'amélioration de la génétique des plantes, il y aurait eu, à l'horizon 2000 une augmentation des prix mondiaux des produits alimentaires allant de pair avec une diminution de 11 à 13 % de la valeur calorique disponible et une augmentation de 6 à 8 % du nombre d'enfants mal nourris dans les pays en développement.

33. À l'échelle mondiale, la production de variétés à fort rendement de blé, de riz et de maïs a plus que doublé au cours des 25 années qui ont suivi leur introduction, en 1961. Dans les pays en développement, la superficie couverte par ces variétés est passée d'entre 20 et 30 % dans les années 1970 à près de 70 % en 1990. Cette augmentation de la production de variétés à fort rendement a accru l'apport calorique par habitant mais a parallèlement suscité une demande croissante d'irrigation, d'engrais et de pesticides.

34. Des plantes génétiquement modifiées sont actuellement cultivées par plus de 17 millions d'agriculteurs, dont 90 % sont de petits exploitants pauvres en ressources dans des pays en développement. Les quatre principales cultures génétiquement modifiées sont le soja, le coton, le maïs et le colza. À l'échelle mondiale, en 2012, les variantes génétiquement modifiées de soja et de coton représentaient dans les deux cas 81 % du total de ces cultures, contre 35 et 30 %, respectivement, dans le cas des variantes génétiquement modifiées de maïs et de colzas. Vingt pays en développement et huit pays développés sont actuellement

producteurs de cultures génétiquement modifiées et, en 2012, pour la première fois, les cultures des premiers ont dépassé celles des seconds³.

35. La première génération de cultures génétiquement modifiées visait essentiellement les caractéristiques monogéniques de tolérance aux herbicides et de résistance aux insectes, alors que, selon la FAO, la deuxième et nouvelle génération est censée accroître la production et améliorer la qualité des produits. L'utilisation de ces technologies dans les pays en développement étant essentiellement limitée aux cultures de rapport et aux exportations d'aliments pour animaux, leur contribution à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté fait encore débat.

36. L'évolution vers les biotechnologies et les droits de propriété intellectuelle renforcée a accéléré la privatisation des technologies agricoles, s'agissant des semences en particulier. Les mesures d'incitation à la mise au point de technologies du secteur privé à l'intention des pays en développement ou de l'agrotechnologie sont limitées. Selon la CNUCED, les droits de propriété intellectuelle compliquent souvent la mise au point et l'adoption de variétés adaptées aux conditions locales.

37. Les capacités de sélection végétale sont en déclin dans la plupart des programmes nationaux et, qui plus est, elles ne sont pas reliées au développement du secteur semencier par le biais de partenariats publics ou privés. Les agriculteurs n'ont donc pas accès aux variétés améliorées, ni à des semences de qualité.

38. Les nouvelles technologies d'analyse spatiale, la télédétection et les systèmes d'information géographique notamment, aident à identifier dans une banque de semences régionale ou mondiale celles qui seront tolérantes au stress et survivront dans les conditions de culture futures. Outre la délocalisation des cultures, l'amélioration du suivi et des connaissances concernant les variations climatiques permettront d'adapter les dates de plantation et les variétés de cultures au sein d'un pays ou d'une région. Les techniques avancées de télédétection ont également contribué à la mise en place de systèmes d'alerte rapide en cas de risque d'infestation par des nuisibles tels que les sauterelles et les champignons.

39. Étant donné ses faibles taux d'adoption des intrants externes et de semences hybrides, l'Afrique subsaharienne est considérée comme offrant des opportunités d'intensification plus faciles à saisir. Les taux nationaux de rendement du maïs dans six pays de l'Afrique subsaharienne sont, selon les estimations de la Banque mondiale, en moyenne inférieurs à deux tonnes par hectare, alors que les essais en conditions optimales sur le terrain permettent d'obtenir de 3 à plus de 5 tonnes par hectare même en utilisant que des variétés à pollinisation ouverte. En utilisant les méthodes agricoles durables, les rendements du maïs et du teff ont doublé, voire triple.

Gestion durable des terres et utilisation durable des ressources naturelles

40. Une agriculture durable propre à accroître la fertilité des sols comprend notamment des pratiques agroécologiques, l'agroforesterie et l'optimisation de l'irrigation, de l'emploi d'intrants azotés et de la gestion du temps afin d'accroître la

³ Pays en développement : Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Burkina Faso, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Égypte, Honduras, Inde, Mexique, Myanmar, Paraguay, Pakistan, Philippines, Afrique du Sud, Soudan et Uruguay. Pays développés : États-Unis, Australie, Canada, République tchèque, Portugal, Roumanie, Slovaquie et Espagne.

capacité de rétention du carbone dans le sol et d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre. La meilleure gestion des écosystèmes, avantageuse sur des aspects tels que la maîtrise des eaux de pluie et l'amélioration de la santé des sols, est aussi un facteur important de croissance et de stabilité des rendements.

41. Les méthodes agroécologiques, qui combinent des pratiques adaptées aux conditions locales et une nouvelle science, accroissent l'efficacité des intrants utilisés et établissent des synergies multifonctionnelles entre espèces et systèmes. **Les pratiques agroécologiques dont les effets bénéfiques sur la fertilité des sols sont avérés sont notamment le compostage, l'enfouissement de plantes ou d'engrais verts et la mise en jachère ou la réduction du labourage selon un schéma de rotation pluriannuelle des cultures. Par ailleurs, les méthodes agroécologiques, de par leur plus grande diversité végétale et animale, sont plus résilientes face aux changements environnementaux et climatiques et ont pour avantage supplémentaire d'accroître le taux de rétention de l'eau.**

42. L'agroforesterie s'est révélé efficace pour la restauration de la santé des sols dans les paysages précédemment dégradés, en exploitant des nutriments et des eaux non disponibles pour les cultures, en stoppant l'érosion des sols et en fournissant ombre et paillis.

43. L'accroissement de la biodiversité agricole par l'agriculture à des fins de subsistance ou de commercialisation peut réduire les vulnérabilités sociales et écologiques inhérentes à la monoculture. Au niveau de l'exploitation agricole, les systèmes intégrant culture et bétail, les systèmes innovants de gestion des cultures, l'adoption de systèmes intégrés de lutte phytosanitaire et l'accroissement de la biodiversité agricole ont effectivement donné de bons résultats. Le Programme de lutte phytosanitaire intégrée à l'échelle du système du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale a fait état d'une réduction de 71 % de l'emploi de pesticides, allant de pair avec une augmentation de 42 % des rendements et un gain net pour les adeptes de ces méthodes allant de 100 à 536 \$ par hectare.

44. Il ressort de méta-études citées par la FAO que dans les pays en développement, les augmentations de rendement induites par l'adoption des méthodes de l'agriculture durable ne sont pas négligeables et pourraient même supporter la comparaison avec les systèmes à forte intensité d'intrants dans ces mêmes pays. Certaines études ont mis en lumière les effets secondaires de l'agriculture biologique sur l'amélioration de la santé et de la nutrition ainsi que sur la réduction de l'exposition aux pesticides en Afrique.

45. Le marché mondial de l'agriculture biologique a été multiplié par quatre depuis 1999, pour atteindre 63 milliards de dollars en 2011, l'augmentation de la demande de produits biologiques émanant de consommateurs conscients des problèmes sanitaires étant plus rapidement que celle des ventes de produits alimentaires non biologiques. Occupant 0,9 % des terres à l'échelle mondiale, les terres consacrées à la culture biologique, y compris la superficie consacrée au pâturage extensif, ont augmenté de 3 % en 2011. Cette croissance tirée par la consommation a relancé la production agrobiologique dans les pays en développement. Plus de 75 % des près de 1,8 million de producteurs à l'échelle mondiale se trouvent dans des régions en développement.

46. L'Inde compte le plus grand nombre de producteurs « bio », soit près de 550 000 en 2011. Entre 2010 et 2011, la Chine et l'Inde ont augmenté de plus de

500 000 et 300 000 hectares, respectivement, la superficie de terres consacrées à l'agriculture certifiée biologique, en réponse à la forte demande émanant des consommateurs. L'agriculture biologique joue aussi un rôle important en Amérique latine. Au Brésil, la culture mixte par de petits exploitants s'est révélée un facteur clef de création d'emplois ruraux. Alors que la monoculture mécanisée ne créait qu'un emploi pour 67 hectares, la culture mixte, pratique fréquente dans l'agriculture biologique, a créé un emploi pour 8 hectares.

47. L'Afrique ne compte certes que 3 % environ du total des terres consacrées à l'agriculture biologique mais s'agissant du nombre de producteurs, trois des cinq premiers pays se trouvent en Afrique subsaharienne, à savoir l'Ouganda (188 625 producteurs), la République-Unie de Tanzanie (145 430 producteurs) et l'Éthiopie (122 350 producteurs). L'Ouganda, avec le soutien du Programme de promotion des exportations de produits biologiques africains, s'est doté d'un système de certification à l'exportation pour le café, le coton, l'ananas, la banane, la noix de cajou, la vanille et le beurre de karité. Ses exportations sont alors passées de 4,6 millions de dollars en 2002/03 à plus de 3,5 millions de dollars en 2009/10. La contribution de l'agriculture biologique à l'économie ne cesse de croître sur le plan des entrées de devises et des gains de valeur ajoutée au niveau des ménages. Une étude de la FAO a révélé qu'outre son impact économique direct, l'agriculture biologique a des effets secondaires propres à améliorer la santé et la nutrition ainsi qu'à réduire l'exposition aux pesticides.

48. Dans les pays développés, les essais de longue durée effectués tant par le Rodale Institute que par l'Institut suisse de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) ont abouti à des conclusions positives : outre qu'elle accroît les rendements, l'agriculture biologique retient 3 tonnes supplémentaires de carbone par hectare et par an, améliore le taux d'infiltration des eaux et la capacité de rétention de l'eau, accroît le taux d'humidité des sols et aboutit à des rendements plus stables dans la durée.

49. L'adoption dans les pays en développement de technologies à forte intensité de capital et économes en main-d'œuvre et en terres est fonction de l'accès à la sécurité de la propriété des terres, à l'irrigation et aux capitaux nécessaires pour acheter les intrants supplémentaires, conjointement avec des interventions publiques touchant les infrastructures et la recherche sur les variétés améliorées. Là où des inégalités existent quant à l'accès à ces technologies, l'impact global de celles-ci a été inégal ou limité, aux plans tant régional que national.

50. Étant donné que les capacités offertes par les réseaux classiques de vulgarisation sont illimitées, des partenariats et plates-formes innovants ont pu être mis sur pied, en exploitant en particulier les avantages liés à la possession généralisée de téléphones mobiles. À titre d'exemple, le Programme de communication des agriculteurs en Afrique de l'Est aide les services nationaux de vulgarisation à faire en sorte que les petits agriculteurs bénéficient des avantages des technologies durables par le biais d'un magazine, d'une station de radio et d'une plate-forme d'information en lignes qui leur sont consacrés (<http://www.infonet-biovision.org>), auxquels s'ajoutent des mécanismes de réaction par téléphone mobile. Ces programmes ont surtout réussi à toucher une majorité de femmes dans le cadre d'un groupe d'agriculteurs enregistrés; entre 60 et 70 % des participants au Programme étaient des femmes.

51. Comme je le notais dans mon dernier rapport sur le sujet, il y a deux ans, même si le secteur privé joue, à travers des mécanismes divers, un rôle de plus en plus important dans l'accélération de l'innovation dans le domaine agricole, le risque d'exclusion des petits exploitants est élevé. Le besoin des gros acheteurs de produits alimentaires, les chaînes de supermarchés par exemple, et le processus de certification éthique et environnementale mis en place depuis quelques années ont certes ouvert de nouvelles possibilités de création de chaînes de valeur qui relient les petits exploitants à de grands marchés à l'exportation mais ont aussi créé des obstacles supplémentaires pour ces petits exploitants. La FAO a noté que les normes relatives à la sécurité, la qualité et la traçabilité de l'alimentation et à l'application de bonnes pratiques agricoles, qui ont généralement leur origine dans de grandes entreprises actives sur de grands marchés, ont tendance à ne pas assurer des prix plus élevés et peuvent faire du tort aux petits exploitants, le respect des normes pesant sensiblement sur leurs coûts.

Utilisation et gestion des ressources en eau

52. La FAO signale que dans l'Afrique subsaharienne, 6 % seulement des terres arables cultivées sont équipées pour l'irrigation, contre 49 % en Asie du huit. L'Afrique est aussi en retard en matière de mécanisation, 65 % des terres agricoles y étant encore cultivées manuellement. Ces disparités se répercutent sur l'adoption d'autres méthodes agricoles (ainsi, l'agriculture sans labour se trouve en grande majorité en Amérique du Nord et du Sud).

53. L'utilisation plus efficace des ressources en eau est capitale pour la production agricole durable, notamment pour l'agriculture pluviale dans les pays en développement. Des études de cas sur des pays en développement ont montré qu'il est possible d'économiser des quantités considérables d'eau tout en maintenant ou en accroissant le rendement. Les innovations les plus communément adoptées dans les pays en développement sont notamment le goutte-à-goutte souterrain dans les vergers, le microdosage des nutriments par des circuits de goutte-à-goutte et les techniques modernes de paillage. En Afrique, à titre d'exemples de systèmes de culture pluviale, on peut notamment citer les semis cultivés en butte pour retenir l'eau et les jardins potagers utilisant des eaux usées. Parmi les systèmes d'irrigation améliorés, on compte notamment des petits arroseurs et des systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte, une méthode de chronométrage précis pour l'irrigation des plantes et des systèmes de culture comme le système de riziculture intensive, qui utilisent moins d'eau que les systèmes traditionnels. L'amélioration du système de collecte et de captage de l'eau est également essentielle pour augmenter la production.

54. Dans certaines régions, il est possible de mieux gérer les ressources en eau en adoptant des solutions axées sur les communautés, et le système de collecte des eaux de pluie par exemple. L'amélioration des systèmes de traitement des eaux usées qui permettent de réutiliser une partie des eaux usées provenant des zones urbaines à des fins d'irrigation agricole présente des avantages considérables. Ces pratiques peuvent aider à la conservation des ressources en eau tout en apportant une source gratuite de nutriments pour les cultures. Le développement accéléré des technologies de stockage de l'eau et de reconstitution des aquifères, outre qu'il favorise une meilleure diversité des cultures et freine la production et la consommation de viande, est important pour réduire l'utilisation de l'eau dans l'agriculture. Ces innovations – irrigation au goutte-à-goutte, pompes à pédales, etc. – sont aussi extrêmement importantes pour améliorer les conditions de vie des agricultrices en aidant à réduire la charge de travail à accroître le rendement.

Pertes et gaspillage de produits alimentaires

55. Le programme dans le cadre duquel la FAO fournit des silos métalliques pour soutenir la production au niveau des ménages et des communautés a permis non seulement de réduire les pertes d'après-récolte mais aussi de quasiment tripler les prix obtenus par les agriculteurs quatre mois après la récolte du maïs. En Afrique de l'Ouest, selon la FAO, des progrès similaires ont été enregistrés en utilisant des sacs fabriqués au niveau régional selon le système dit Purdue Improved Cowpea Storage, qui prolonge de quatre à six mois la période de stockage sûr.

Recherche-développement agricole

56. L'investissement dans la recherche-développement agricole publique a donné des résultats importants. Des chiffres cités par la Banque mondiale il ressort que dans les pays en développement, on estime à plus de 40 % le retour sur investissement dans la recherche-développement agricole entre 1953 et 1997. Ces taux de retour sur investissement public dans l'agriculture n'ont pas diminué et sont supérieurs à ceux de l'investissement dans le capital social ou d'autres secteurs publics. S'agissant du retour sur investissement dans les méthodes d'agriculture durable, la lutte intégrée contre les nuisibles et le contrôle biologique ont montré des taux de rendement particulièrement élevés.

57. L'évolution à la baisse de la dépense publique pour la recherche-développement agricole entre 1976 et 2000 a été inversée dès 2008 grâce à l'augmentation notable des investissements au Brésil, en Chine et en Inde. De ce fait, dès 2008, près de la moitié de la dépense publique mondiale, soit 156 milliards de dollars, se situait dans les pays en développement. Toutefois, dans l'Afrique subsaharienne, les taux négatifs de croissance annuelle de la recherche-développement public enregistrés au cours du XX^e siècle se sont poursuivis entre 2000 et 2008 pour près de la moitié des pays examinés dans cette région. S'ajoutant à la faiblesse des investissements dans les infrastructures et capacités agricoles, ils ont limité les effets de la recherche-développement agricole sur le développement rural et la lutte contre la pauvreté.

58. On assiste depuis 2000 à une évolution à la hausse de l'investissement privé dans la recherche-développement des pays émergents. En Inde, les dépenses de recherche-développement agricole privée ont été multipliées par cinq et l'investissement dans les biotechnologies par 10 depuis 1994/5, ce qui a permis un quasi-doublement du nombre de cultivars céréaliers. Cette tendance reflète l'établissement de sociétés multinationales sur les marchés émergents.

59. Dans l'Afrique subsaharienne, en revanche, les progrès les plus importants avaient trait à la sélection, pour le maïs en particulier; l'investissement du secteur public demeure dominant pour ce qui est de sa part dans l'investissement total, mais il doit être renforcé en valeur absolue s'agissant de la recherche agricole durable, de la vulgarisation agronomique, de la lutte phytosanitaire et de la gestion d'avant et d'après récolte⁴.

⁴ Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale : *Investing in smallholder agriculture for food security* (Investir dans la sécurité alimentaire durable) (Rome, 2013).

IV. Les perspectives

60. Il est désormais communément admis que pour relever le défi afférent à nos systèmes alimentaires, il faut adopter une approche systémique qui, renonçant au primat de la productivité par habitant et des innovations qui ne règlent qu'un problème à la fois, privilégie au contraire la contribution plus large de l'agriculture aux résultats économiques, sociaux et environnementaux.

61. Les réponses efficaces aux défis actuels de la sécurité alimentaire et de la nutrition et de la durabilité des systèmes alimentaires sont ancrées dans des approches innovantes de la mise au point, du transfert, de la diffusion et de l'application des pratiques agricoles durables. Au cœur de ce processus, il y a l'évolution de l'investissement agricole vers la durabilité et une productivité accrue, au niveau tant de l'exploitation agricole que de la main-d'œuvre.

62. Des approches multidimensionnelles, tirant parti du caractère multifonctionnel de l'agriculture, s'imposent pour consolider une productivité durable à moyen et long terme et corriger les inégalités qui existent entre les ménages dans l'agriculture.

63. La diversification au profit de nouvelles cultures vivrières autres que les principales céréales, le teff, le sorgho, le mil ou les légumineuses par exemple, et le recours à des systèmes de production durable sont des facteurs clefs de réduction des vulnérabilités au changement climatique et à la volatilité des marchés des produits de base.

64. Le passage à des systèmes alimentaires durables et résilients doit être soutenu par différents acteurs tout au long de la chaîne de valeur alimentaire, notamment les agriculteurs, les industries fournissant des intrants ou assurant la transformation, le commerce de détail et les consommateurs.

65. Les petits agriculteurs jouent un rôle essentiel dans la conservation et la promotion de la biodiversité agricole, en faisant fond sur les usages et les pratiques des communautés agricoles et leur vaste connaissance du terrain. Dans ce cadre, le soutien à la diversité des systèmes de petites exploitations agricoles, notamment les cultures intercalaires et l'utilisation de semences sélectionnées par l'agriculteur peuvent constituer un important outil de promotion de la diversité génétique et de la résilience environnementale.

66. Le renforcement des droits des communautés autochtones est important pour l'agriculture durable, y compris en permettant une sélection participative, en accroissant le contrôle local sur les ressources génétiques et en protégeant les savoirs traditionnels.

67. L'intégration de la perspective du genre aux politiques agricoles et aux cadres juridiques et réglementaires régissant l'utilisation des technologies revêt une importance capitale. Les systèmes de garantie participative, mis en place avec succès en Inde et au Brésil et introduits récemment en Afrique de l'Est, peuvent aussi aider à améliorer l'accès des femmes aux marchés en réduisant les coûts et en abaissant les obstacles à l'entrée.

68. Les campagnes d'alphabétisation axées sur les femmes rurales et le renforcement des capacités de recherche publique dans les pays en développement sont essentiels pour permettre le transfert et l'adoption de technologies à forte

intensité de connaissances. Les recommandations du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation concernant la protection des droits des agriculteurs devraient être sérieusement prises en considération.

69. Les efforts faits en faveur d'une agriculture intensive durable peuvent nécessiter de la part des agriculteurs certaines qualifications et connaissances, parce qu'ils impliquent des combinaisons plus complexes d'espèces végétales et animales domestiquées et des techniques de gestion améliorées. Il importera en outre que les agriculteurs comprennent les situations dans lesquelles les intrants agricoles peuvent compléter les processus biologiques et les services écosystémiques ou, au contraire les contrecarrer. Les technologies de l'information et de la communication innovantes peuvent certes aider mais les services de vulgarisation existant sur le terrain doivent aussi être renforcés.

70. Ces innovations technologiques sont souvent moins consommatrices de capitaux mais elles exigent des investissements dans le capital social et humain parce qu'elles sont à plus forte intensité de connaissances. Le renforcement nécessaire des capacités consiste notamment à améliorer la résilience au niveau des ménages, à permettre une distribution moins inégale de l'accès des agriculteurs à l'eau et à améliorer l'ensemble de la gouvernance de cette ressource partagée.

71. La FAO a publié un guide à l'intention des décideurs sur l'intensification durable de l'agriculture qui propose un ensemble d'outils à utiliser dans le cadre du nouveau paradigme de l'agriculture fondé sur des écosystèmes durables. Elle propose par exemple aux pays des orientations et des outils pratiques sur la manière d'utiliser et de préserver des services tels que la pollinisation qui sont essentiels au fonctionnement de l'écosystème agricole et sur l'élaboration de politiques propres à garantir la viabilité de ces services écosystémiques. Elle propose également des orientations sur la mise au point de stratégies phytosanitaires nationales conformes aux normes internationales, afin d'assurer la sécurité des échanges de végétaux et de produits végétaux et de garantir l'accès de ces produits aux marchés internationaux, ainsi que sur le soutien qu'il convient d'apporter aux systèmes de production de semences.

72. La mise au point de solutions applicables aux plans local et régional par les petits agriculteurs revêt une grande importance. Il faudra consacrer davantage de travaux de recherche à une croissance agricole qui soit écologiquement durable, conserve la biodiversité et les écosystèmes et assure la disponibilité de sols fertiles pour les générations actuelles et futures.

73. Ce nouveau paradigme agricole nécessitera de placer les petits exploitants au centre des systèmes d'innovation qui contribuent à donner forme aux projets de recherche-développement et de vulgarisation de façon à ce que les cultures, la pisciculture et l'élevage qui sont importants pour le producteur et le consommateur reçoivent l'attention appropriée. Le développement du partage des connaissances et du renforcement des capacités pour les projets de sélection participative des semences, ainsi que le développement des systèmes locaux de production et de distribution des semences, peuvent renforcer d'importantes connaissances autochtones existantes ou négligées en matière de semences.

74. La recherche financée au moyen de fonds publics doit, selon le Département des affaires économiques et sociales, rester axée explicitement sur les priorités stratégiques de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment en ce qui

concerne l'amélioration des rendements et de la résistance des produits de base, le relèvement de la valeur nutritionnelle des récoltes, la facilitation d'une exploitation durable des ressources naturelles ou la réduction du recours à des intrants chimiques, l'accroissement de la résilience et l'adaptation aux conditions du marché et aux changements climatiques. Les principaux domaines que la recherche publique devrait investir ont trait aux pratiques de gestion des cultures et à l'agroforesterie, abordées sous l'angle de la gestion des paysages.

75. Pour assurer un approvisionnement fiable en semences de qualité de variétés adaptées aux conditions locales, les États doivent adopter des stratégies nationales intégrées de gestion des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Les plans de développement doivent comporter des interventions concrètes et des mesures ciblées qui permettent de resserrer les liens et la collaboration entre les différents acteurs de la sélection végétale, des systèmes semenciers et de la conservation des semences, afin d'assurer la disponibilité, dans le monde entier, de semences de variétés adaptées au changement climatique.

76. Pour aider les agriculteurs à faire face aux changements climatiques en cours d'année, les nouvelles technologies qui permettent de cerner la tolérance au stress doivent être complétées par des investissements à plus long terme et intégrées aux efforts visant à accroître la teneur biologique des sols et l'utilisation de plantes de couverture permanentes.

77. Afin de promouvoir ces solutions de substitution dans le système alimentaire, il y a grand besoin d'effectuer davantage d'analyses comparatives systématiques des différents systèmes et technologies alimentaires dans les pays en développement, notamment des études systématiques au niveau des ménages sur les avantages et les risques de l'adoption de technologies telles que les semences hybrides ou l'agriculture biologique certifiée, dans lesquelles les intrants sont relativement inaccessibles ou coûteux, ainsi que d'une meilleure compréhension des stratégies d'adaptation aux changements climatiques. L'investissement dans les infrastructures et institutions de recherche-développement et la facilitation d'une approche participative de la recherche-développement mettant l'accent sur les agricultrices sont d'une importance capitale pour obtenir les résultats nécessaires pour contribuer à la transformation de l'agriculture.

78. Il est tout aussi important de renforcer les capacités des institutions rurales, notamment en matière de coopératives agricoles, l'éducation participative et les dispositifs de recherche. Comme l'a signalé la FAO, les écoles pratiques d'agriculture ont clairement fait leurs preuves en Afrique de l'Est, où des augmentations de rendement allant de 80 à 100 % ont été constatées; les ménages ayant à leur tête une femme peuvent en retirer des avantages encore plus importants.

79. La constitution des savoirs et des compétences peut être renforcée par de nombreux échanges et interactions entre les agriculteurs eux-mêmes et entre ces derniers et les services de vulgarisation et d'information agricole. Les coopératives agricoles et les organisations d'agriculteurs ont un rôle clef à jouer à cet égard.

80. Les partenariats novateurs entre les agro-industries et des organisations non-gouvernementales, tels que le Sustainable Food Laboratory (Laboratoire de l'alimentation durable, www.sustainablefoodlabs.org), sont en train de créer des possibilités d'élargissement de la diffusion de l'agriculture durable. Ces partenariats

doivent être mis en place de manière participative et transparente et nécessitent un financement public.

81. Des améliorations s'imposent également en ce qui concerne les techniques de récolte, les technologies post-récolte, les installations de stockage et les systèmes de réfrigération dans les zones où les conditions climatiques sont difficiles, l'infrastructure, le conditionnement et les systèmes de commercialisation si l'on veut aider à maintenir durablement les améliorations touchant la livraison de produits alimentaires de qualité aux marchés et, partant, améliorer les revenus des agriculteurs dans les pays en développement.

82. Il faut aussi prévenir les pratiques monopolistiques sur les marchés de produits alimentaires. L'amélioration de l'accès à l'information, au crédit et à l'assurance des risques permettrait aussi aux petits exploitants d'être mieux à même de former avec le secteur privé des partenariats qui profitent aux deux parties.

83. Selon la Banque mondiale, de meilleures connaissances et de nouveaux systèmes d'information sur les marchés où groupes de commercialisation, tels sont certains des principaux éléments nécessaires pour améliorer les chaînes de valeur. En outre, un système efficace de certification peut faciliter l'accès aux marchés d'exportation et la certification « Commerce équitable » peut constituer un précieux tremplin vers l'adoption de pratiques à gros écologique.

84. Considérant la prolifération des normes volontaires de durabilité, il est absolument essentiel de favoriser une compréhension comparative mieux partagée de l'impact de ces normes sur les diverses dimensions du développement durable. Les travaux d'avant-garde effectués par le Comité d'évaluation de la durabilité, consortium bénévole à but non lucratif, devrait être encouragés.

85. De nouvelles difficultés de gouvernance commencent à apparaître dans des domaines tels que l'occupation des sols, les savoirs traditionnels et les droits de propriété intellectuelle ou culturelle, ainsi que les mécanismes propres à assurer la participation active des femmes, qui occupent souvent une place centrale dans les décisions relatives à la production et la consommation alimentaires partout dans le monde. Le règlement de ces difficultés de gouvernance nécessitera probablement qu'un ensemble d'intérêts publics et privés fasse preuve d'inventivité pour y parvenir. Les processus qui renforcent l'aptitude des agriculteurs et des communautés à dialoguer aussi bien avec les agro-industries qu'avec les pouvoirs publics pourraient déboucher non seulement sur une amélioration de la gestion des ressources et de l'utilisation des technologies mais également sur un accroissement de la productivité et du bien-être.

86. Pour faire en sorte que les modalités de l'investissement privé dans l'agriculture soient favorables à la sécurité alimentaire et la nutrition, accroissent la prospérité rurale et conservent les ressources naturelles, il faut que le cadre réglementaire à cet effet soit élaboré, appliqué et contrôlé. À cet égard, les discussions sur l'investissement responsable dans l'agriculture qui se tiennent dans le cadre du Comité de la sécurité alimentaire mondiale deviendront particulièrement pertinentes et devraient être suivies de très près par toutes les parties prenantes.

87. Des systèmes d'information, de suivi et de responsabilisation qui fonctionnent bien sont importants pour faire en sorte que les réponses des décideurs aillent dans le sens d'une accélération du recul de la faim et de l'amélioration de la sécurité

alimentaire et de la nutrition⁵. À titre d'exemple, les évaluations multipartites prenantes au niveau des pays peuvent aider à identifier les populations les plus vulnérables, à élaborer des stratégies nationales de sécurité alimentaire et de nutrition et à choisir les interventions qui cadrent le mieux avec la réalisation des objectifs de développement. Comme indiqué dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale reconstitué examinera les moyens de faciliter ces évaluations d'origine nationale de la production alimentaire durable, de la sécurité alimentaire et de la nutrition⁶.

88. L'accès aux marchés par la libéralisation des échanges commerciaux peut ouvrir des perspectives plus vastes aux pays en développement comme aux pays développés si les conditions favorables à cet effet sont réunies. Favoriser la récupération de la valeur ajoutée par les petits exploitants et les communautés rurales dans les pays en développement peut renforcer la sécurité alimentaire et la réalisation des objectifs de développement. Par ailleurs, développer les capacités des pays en développement en matière d'analyse des marchés et de négociation et leur fournir de meilleurs outils d'évaluation des avantages et des inconvénients des accords commerciaux qui leur sont proposés peuvent être des facteurs d'amélioration de la gouvernance. À ce sujet, il importe aussi que les accords commerciaux multilatéraux, en particulier dans le cadre du Cycle de Doha de l'OMC, progressent davantage sur la voie d'un système commercial multilatéral ouvert, juste, équitable et fondé sur des règles.

⁵ Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. *Updated Comprehensive Framework for Action* (Cadre d'action global actualisé) (2010), p. 29. Disponible à l'adresse : www.un-foodsecurity.org/node/842.

⁶ Résolution 66/288 de l'Assemblée générale (annexe); par. 115.